



# SPDEI CONNEXION

LA LETTRE D'INFORMATION DU SYNDICAT  
PROFESSIONNEL DE LA DISTRIBUTION  
ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE

## ÉDITO

Comme nous l'avons déjà écrit en juin si l'année 2023 avait été qualifiée d'année de consolidation après 2 années de forte croissance que furent 2021 et 2022, néanmoins 2023 a été une source de questions en raison d'une diminution de la prise de commande significative qui s'était traduite par un ratio commande/facturation (Book/Bill) en diminution et significativement inférieur à 1, amenant l'ensemble de la profession à se poser des questions sur les prévisions pour 2024.

Le **premier semestre 2024** a confirmé cette tendance malgré le redressement du ratio Book/Bill, l'incertitude sur le niveau des prises de commandes demeurant.

Ce qui a été observé lors du **premier semestre 2024** s'est confirmé lors du **troisième trimestre 2024**, l'évolution des marchés de l'électronique montre donc que la facturation a cessé de diminuer et s'est stabilisée tandis que le ratio commande/ facturation (Book/Bill) est également stabilisé à un niveau bas mais avec des différences notables selon les segments de marché et les grandes familles de produits. Les amplitudes des variations sont toujours plus significatives pour les semi-conducteurs que pour les passifs.

En termes d'évolution de ses marchés la filière est portée par le dynamisme de quelques secteurs :

- L'aéronautique (bien qu'étant confronté à des difficultés de capacités de production, et d'approvisionnement de composants circuits imprimés),
- La défense,
- Le ferroviaire.
- L'automobile, fortement soumise à la concurrence chinoise et à la baisse des achats de véhicules électriques, marque le pas bien que toujours fortement consommatrice de composants.

Après les fortes hausses de 2021 et 2022 et une année 2023 de transition, **tous les indicateurs confirment que l'année 2024 sera donc difficile en termes de facturation et de prise de commande**. Malgré cela on reste, en distribution, à un niveau de facturation très au-dessus des chiffres de 2019, soit d'avant la crise du coronavirus et la situation est similaire en Europe avec toutefois des indicateurs très médiocres en Allemagne qui pèse historiquement pour plus du tiers du marché européen. **Pour le marché Européen cette situation persistante en Allemagne ainsi que l'atonie des prises de commande dans un contexte politique incertain qui est l'objet de toutes les attentions**. Le troisième trimestre 2024 confirme et renforce les indicateurs du premier semestre 2024 et rend donc problématique la vision que la fin de l'année devait renouer avec une hausse des commandes. Il est cependant à noter que quelques signaux faibles en provenance de l'Asie nous incitent à observer de façon régulière l'évolution des marchés, une reprise, même légère, ou des événements géopolitiques, pourraient perturber rapidement et significativement les chaînes logistiques d'approvisionnement des composants électroniques. Dans ce contexte le SPDEI, outre ses actions habituelles au service de ses adhérents (statistiques, Trophées), participe notamment à la promotion de la filière via sa présence active au Comité Stratégique de la Filière Electronique, en train de finaliser son nouveau contrat pour la période 2025/ 2027, qui est aussi une occasion pour le syndicat de réfléchir à sa place et à l'organisation de la filière afin qu'elle puisse avoir l'influence que lui confèrent ses produits et technologies.

**Alain GORREC**  
Président



[ÉDITO](#)



[ADHÉRENTS & CHIFFRES CLÉS](#)



[STATISTIQUES](#)



[ACTUALITÉS DE LA FILIÈRE](#)



[PAROLE À ...](#)



[FIL D'ACTUALITÉ](#)

3 DÉCEMBRE 2024

TROPHÉES DU SPDEI

# 14 ADHÉRENTS

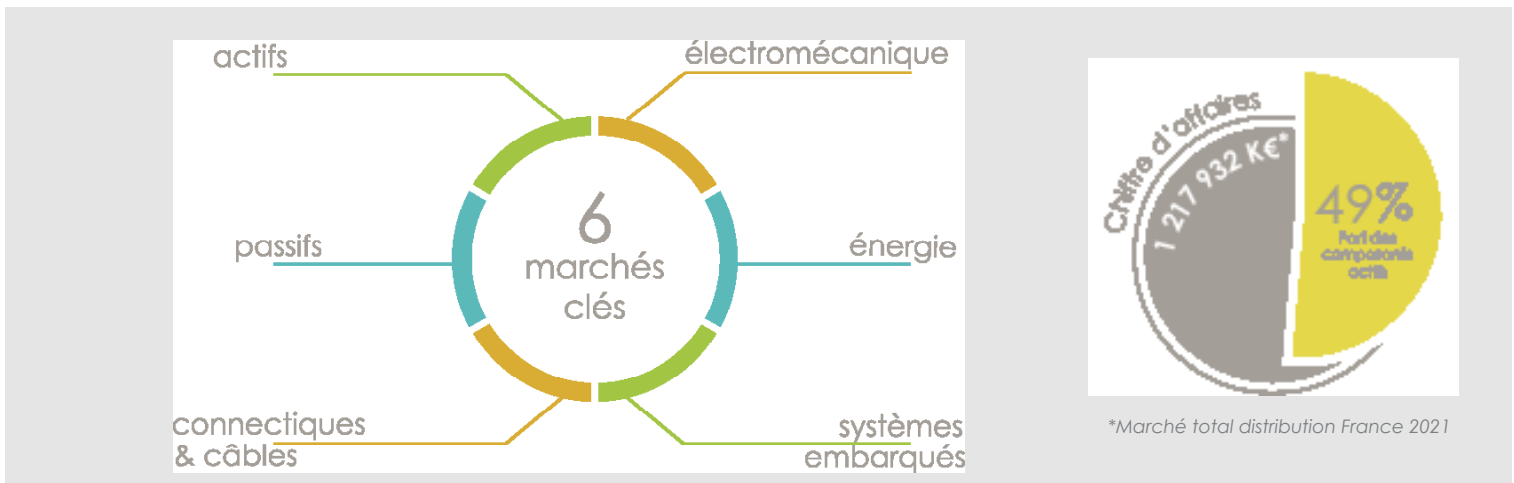
## Les distributeurs



## Les REP

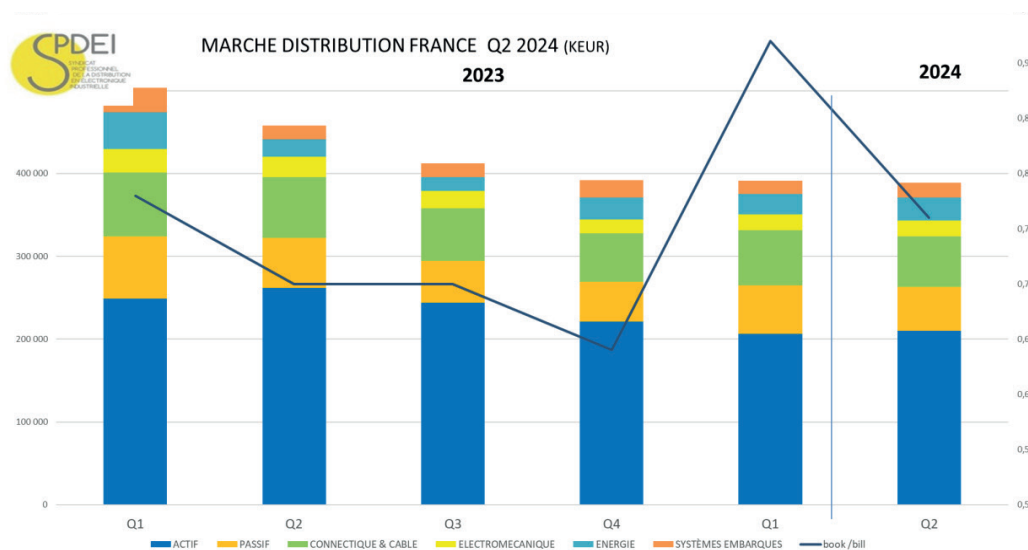


# CHIFFRES CLÉS



# STATISTIQUES

Ces données sont le reflet de notre analyse basée sur les éléments communiqués par nos adhérents ainsi que les parts de marché estimés dans chaque catégorie, remise à jour régulièrement afin de rester cohérent avec les statistiques d'autres organismes.



Facturé hors de France

**Q2 2024 : 15 %**

semiconducteurs **54%**

Autres **46%**

## K EUROS

	Q2 2024	vs Q1	vs Q2 2023
<b>ACTIF</b>	209 854	102%	80%
<b>PASSIF</b>	53 091	91%	88%
<b>CONNECTIQUES &amp; CABLES</b>	61 438	92%	83%
<b>ELECTROMECHANIQUE</b>	18 861	98%	77%
<b>SOUS TOTAL</b>	343 244	98%	82%
<b>ENERGIE</b>	27 917	115%	136%
<b>SYSTEMES EMBARQUES</b>	17 728	108%	103%
<b>TOTAL</b>	<b>388 889</b>	<b>99%</b>	<b>85%</b>

Pour plus d'informations sur les résultats statistiques 2024, [cliquer ICI](#)



## ACTUALITÉS DE LA FILIÈRE



Le comité s'est réuni de nombreuses fois depuis le mois de septembre.

Il existe plusieurs groupes de travail : 2 relatifs aux filières amont et aval, l'un relatif à l'attractivité et aux compétences, un autre enfin consacré au sujet de l'environnement. Il y a eu en plus des réunions du bureau et d'autres encore chargées d'élaborer le projet du nouveau contrat de filière pour la période 2024/2027.

Les réunions des groupes filières aval et amont sont particulièrement intéressantes et permettent à l'électronique de faire mieux prendre conscience de son rôle par les secteurs clients et fournisseurs et lui permettent en retour de mieux appréhender leurs problématiques.

Le comité se concentre actuellement sur la rédaction du nouveau contrat de filière pour la période 2025/ 2027.

4 axes ont été identifiés et validés :

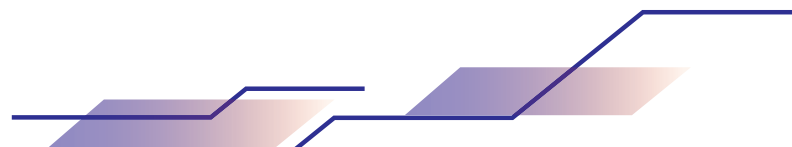
- Attractivité/ Compétences,
- Relations avec les filières amont et aval,
- Capacités de production,
- Innovation.

L'objectif est désormais de finaliser le document pour la fin du mois de novembre.

La plupart de ces axes prennent en compte les enjeux de la transition écologique qui est une donnée aussi bien sur le sujet des capacités de production que sur l'innovation ou le domaine des compétences

Le sujet de la réorganisation de la représentation de la filière concerne bien sûr le SPDEI : le syndicat poursuit des discussions avec les autres membres de la filière et avec les syndicats des filières aval notamment.

Il apparaît que notre filière doit se structurer de façon plus cohérente et de disposer des moyens adaptés à son importance et son ambition.






# FIL D'ACTUALITÉ

## INFOS GÉNÉRALES

### [FIEEC - COMMUNIQUÉ DE PRESSE - ENGAGEMENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIÈRE DE RECYCLAGE DES EMBALLAGES EN POLYSTYRÈNE EXPANSÉ](#)


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 24 janvier 2024

**La FIEEC s'engage en faveur du développement d'une filière de recyclage des emballages en polystyrène expansé**

**En signant la feuille de route du projet Créa-Styr, la Fédération des Industries Électriques, Electroniques et de Communication (FIEEC) marque son engagement en faveur du développement de la collecte et du recyclage des emballages industriels, commerciaux et ménagers, en polystyrène expansé d'ici au 1er janvier 2025.**

La FIEEC et ses adhérents travaillent activement aux côtés des acteurs de la filière des emballages en polystyrène expansé (PSE) à la mise en place d'une filière de recyclage avec l'objectif de renforcer la collecte et le tri, d'augmenter le recyclage et la durabilité de la filière, de mesurer son impact et de sensibiliser les consommateurs.

En accord avec notre feuille de route 3R (Recyclage, Réduction, Réemploi), une réduction des emballages PSE est effectuée là où les applications le permettent. Une suppression complète pour certains secteurs de la filière n'apparaît pas comme adaptée à ce jour au regard du manque de solution alternative assurant une protection adéquate des produits pendant les étapes de transport, manutention et stockage. Or, le législateur interdit leur usage s'il n'existe pas de filière opérationnelle de recyclage d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2025 alors que ces emballages restent indispensables à de multiples équipements tels que les pompes à chaleur, certains équipements électroménagers ou encore les équipements médicaux.



En appui des travaux opérationnels qui se déploient, la fédération rappelle les conditions nécessaires à la mise en œuvre de la feuille de route Crea-Styr, à savoir une harmonisation avec les textes européens, la stabilité du cadre réglementaire défini par la loi AGECE et la loi Climat et Résilience ainsi que l'accompagnement des industriels par les pouvoirs publics pour supporter la démarche.

A ce titre, la FIEEC se félicite de l'adoption du nouveau cahier des charges de la filière REP (Responsabilité Élargie des Producteurs) des emballages ménagers qui inclut dorénavant le PSE dans les objectifs de collecte et de recyclage.

**Contact presse :** Joelle Monette [jmonette@fieec.fr](mailto:jmonette@fieec.fr)  
01 45 05 70 57 / 07 87 25 55 62

**À propos de la FIEEC**  
La Fédération des Industries Électriques, Electroniques et de Communication rassemble 27 organisations professionnelles des industries électro technologiques. Elle représente une filière élargie de plus de 6 500 entreprises dans le domaine de la production, de la distribution et de la mise en œuvre des produits technologiques. La production industrielle du secteur compte près de 300 000 salariés pour un chiffre d'affaires de 76 Mds€ dont 38 % à l'export. Fortement innovantes, ces entreprises industrielles investissent près de 9 % de leur chiffre d'affaires en recherche et développement.  
Ensemble avec ses membres, la FIEEC agit en faveur d'une filière au cœur des transitions énergétique et numérique. Elle représente et accompagne les entreprises sur leurs marchés clés comme le bâtiment, l'énergie, la mobilité, le numérique ou encore l'industrie du futur

Fédération des Industries Électriques, Electroniques et de Communication  
11-17 rue de l'Amiral Hamelin 75116 PARIS - Tél. : 01 45 05 72 04 - [www.fieec.fr](http://www.fieec.fr)

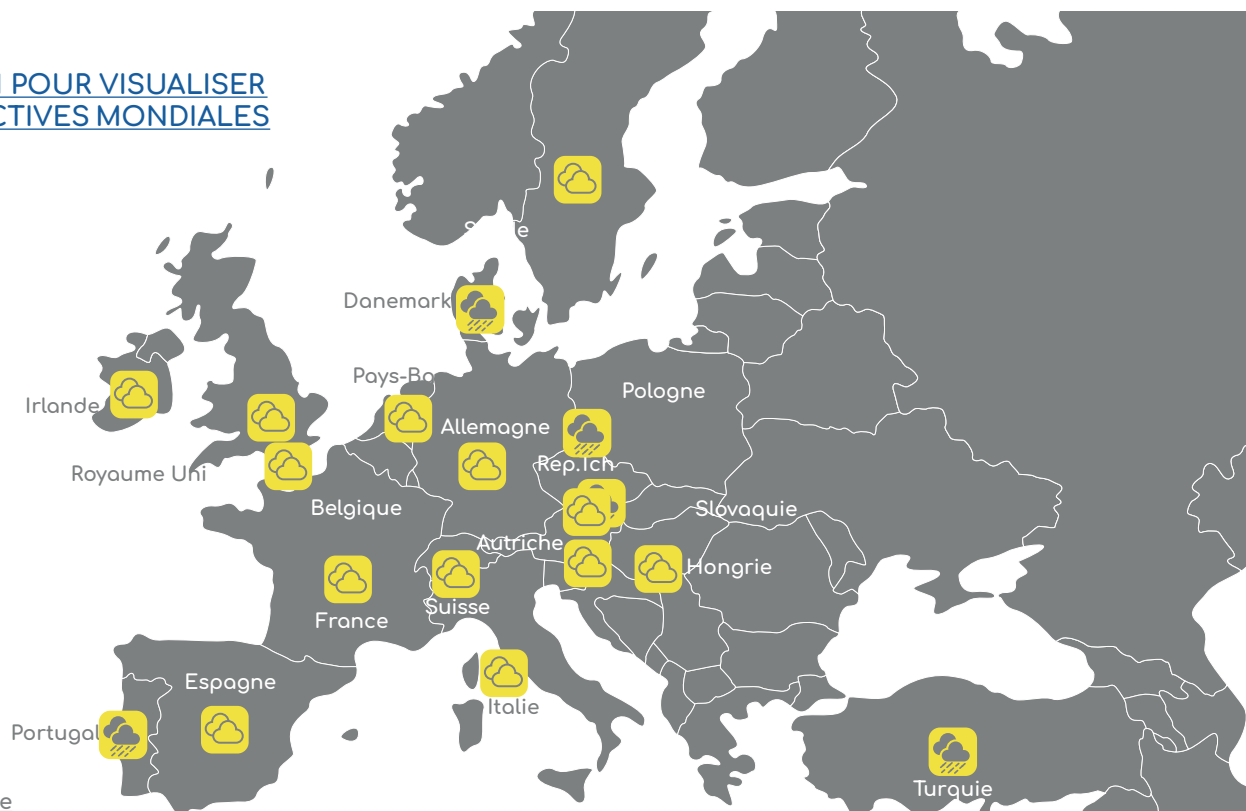



# PERSPECTIVES SECTORIELLES

en partenariat avec ATRADIUS

## OCTOBRE 2024 - SECTEUR ELECTRONIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATION

[CLIQUEZ ICI POUR VISUALISER  
LES PERSPECTIVES MONDIALES](#)



Grille de lecture

### EXCELLENTES



La situation du risque de crédit dans le secteur est excellente.  
La performance des entreprises dans le secteur est excellente par rapport à sa tendance à long terme.

### BONNES



La situation du risque de crédit dans le secteur est bonne.  
La performance des entreprises dans le secteur est meilleure que la tendance à long terme.

### CORRECTES



La situation du risque de crédit dans le secteur est correcte.  
La performance des entreprises dans le secteur est stable.

### MAUVAISES



La situation du risque de crédit dans le secteur est dégradée.  
La performance des entreprises dans le secteur est plus mauvaise que la tendance à long terme.

### TRÈS MAUVAISES



La situation du risque de crédit dans le secteur est très mauvaise.  
La performance des entreprises dans le secteur est très mauvaise par rapport à sa tendance à long terme.

#### MEMBRES DU BUREAU

**Président** Alain Gorrec  
**Vice-présidents** François Kurek, Fabrice Lecordier  
**Trésorière** Catherine Friboulet  
**Représentant Collège REP** Jean-Michel Rif

#### DÉLÉGATION GÉNÉRALE

[dg@spdei.fr](mailto:dg@spdei.fr) – Tél : 01 45 05 71 85

#### PARTENAIRES

Membre de la [FIEEC](#)  
Membre Fondateur d'[IDEA](#)